

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Lyon
Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.

Les Annonces
Se traitent de gré à gré.



POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.
ÉTRANGER
Un an... 12 fr.

BONIMENT



Pétition au Corps-Législatif.

Usant du droit de pétition concédé par le sénatus-consulte du 20 avril 1870, le même qui a été voté par sept millions trois cent mille électeurs, dont les deux bons tiers n'en avaient pas lu une syllabe,

Le soussigné a l'honneur de vous exposer humblement, Messieurs les Députés, que véritablement vous ne travaillez pas assez et en prenez trop à votre aise.

Vous êtes deux cent quatre-vingt-douze, Messieurs, qui ne faites certainement pas l'ouvrage de vingt, et il paraît profondément déplorable au soussigné, que les affaires du pays soient traitées avec tant de sans gêne et tant de flânerie.

N'est-ce pas une chose bien fâcheuse, par exemple, que la négligence que vous apportez à vous rendre aux séances; la plupart d'entre vous n'arrivent jamais qu'à deux heures et demie ou trois heures moins le quart au lieu de deux heures, et un assez grand nombre ne vient pas du tout, semblables ceux-là, aux étudiants flâneurs qui ne suivent pas les cours, avec cette différence que les étudiants ont pour eux l'excuse de l'étourderie et de la jeunesse, tandis que vous ne sauriez déce-

ment l'invoquer. — Non que vous soyez tous vieux, car quelques uns comme M. Baboin ou M. de Mouchy, n'ont guère dépassé la trentaine, mais s'ils ne se sentaient pas assez de plomb dans le cerveau et assez de sérieux dans l'esprit pour résister aux plaisirs de la capitale et remplir consciencieusement leur mandat, ils ont été bien coupables de le solliciter.

Il suit de là que fréquemment dans les discussions, plusieurs milliers d'électeurs ne sont pas représentés du tout, et le soussigné s'est laissé dire qu'au moment du vote, dans le but de dissimuler les fuites de leurs collègues; et pour faire le compte des bulletins, beaucoup de députés présents votaient pour les absents, de telle sorte que cent députés produisaient le nombre inattendu de deux cent cinquante ou deux cent soixante votes, pour faire suite au miracle de la multiplication des pains.

Le soussigné n'hésite pas à déclarer que ces supercheries familières aux cancre de collège qui font faire leurs devoirs par leurs camarades, sont tout à fait indignes de vous, Messieurs les Députés, et il s'étonne que des représentants du peuple se laissent aller à de pareils procédés et passent avec une semblable légèreté des procurations de conscience et de conviction.

Faut-il s'étonner après cela, Messieurs les Députés, que vous avez abattu si peu de besogne utile depuis que vous êtes réunis?

Le soussigné ne le pense pas, et il constate avec chagrin que les trois-quarts de vos séances se sont épuisées, gaspillées en discussions stériles, en paroles banales, en dialogues plus ou moins passionnés, toutes choses pouvant intéresser la galerie et les dames des tribunes, mais que le restant du peuple ne goûte pas à un égal degré, n'en ressentant aucun bien.

Si l'on écarte en effet la loi sur la presse discutée et votée à la diable, et qui du reste ne vaut guère mieux que l'autre, le soussigné cherche vainement à quoi ont abouti vos travaux de six mois, et il ne trouve rien ou pas grand chose.

Sans doute le soussigné n'ignore pas que durant ces six mois le Gouvernement vous a prorogés une douzaine de fois, préférant faire ses affaires tout seul et laver son linge sale hors de votre présence; néanmoins vous auriez pu mieux faire que d'ergoter longuement sur le point de savoir s'il était meilleur qu'un journaliste fut condamné par la police correctionnelle ou par la Cour d'Assises.

Ainsi que de temps perdu, Messieurs, depuis le plébiscite!

Voilà six semaines et plus que six millions de campagnards, dont quatre millions ne sachant pas lire, ont voté oui, et en présence de ce résultat ridicule pas un de vous n'a eu l'idée d'user de son droit d'initiative pour présenter un projet de loi sur l'instruction gratuite et obligatoire. C'était pourtant le moment, et les arguments n'auraient pas manqué à l'appui.

Au lieu de cela, au lieu de ce plat sub-

stantiel et nourrissant, vous vous êtes contentés de petites bouchées au Conseil général, de hors-d'œuvre à la St-Gothard, d'entremets à la peine de mort; vous avez musardé autour des incidents Olivier et Duvernois, Grévy et Picard, — et vous avez laissé arriver la fin de juin et le mois de juillet pour discuter les deux questions les plus importantes de la session: — la nomination des maires et le budget.

Aussi que va-t-il en advenir?

Le soussigné ne saurait se le dissimuler, il va arriver ceci: c'est que les deux cinquièmes d'entre vous, obéissant à leurs vieux errements, redoutant la chaleur et la fatigue des jours caniculaires, abandonneront, si ce n'est fait déjà, le Palais-Bourbon pour les bains de mer ou les stations des eaux; que les autres, pressés de s'en aller, accablés de sommeil et de transpiration, demanderont la clôture toutes les quinze minutes; que vingt cinq ou trente députés à peine discuteront les articles du budget aussi nombreux que les sables de la mer, — et qu'on laissera passer, au milieu de l'absence de ceux-ci, de l'indifférence et de l'apathie de ceux-là et de l'impuissance de quelques-uns, cette importante, cette essentielle, cette indispensable, cette intéressante, cette grave, cette grande, cette grosse, cette énorme affaire qu'on appelle les impôts... qu'on appelle NOTRE ARGENT!

Voilà ce qui afflige le soussigné, voilà ce qui lui inspire des plaintes et des récriminations, Messieurs les Députés, con-

FEUILLETON DE LA MASCARADE

Guide de pêche à travers Lyon

A L'USAGE DE NOTRE NOUVEAU PRÉFET ET

Grands Administrateurs.

La Commission municipale.

Voilà le bouquet; voilà la fleur de farine de nos grands administrateurs, — la Commission municipale! Que de grands souvenirs ce nom nous rappelle! la Commission municipale! Nous voudrions qu'elle n'eût qu'une tête pour la couronner de lauriers-sauce... — mais non, notre enthousiasme serait insuffisant, notre lyrisme impuissant à célébrer dignement le grand œuvre de ces édiles illustres, et nous devons laisser ce soin à de plus autorisés que nous.

La parole est à M. Bruneau, rapporteur ordinaire de la Commission.

Messieurs et chers collègues,

Au moment de nous séparer pour toujours peut-être; au moment où une loi nouvelle va renvoyer chacun de nous dans une vie privée, d'où le suffrage de ses concitoyens ne le tirera probablement pas (mouvement), mon cœur éprouve le besoin de retracer brièvement les bienfaits de notre administration et de se retremper dans ces sentiments d'admiration mutuelle auxquels nous n'avons jamais failli (très-bien.).

Je ne voudrais pas, mes chers collègues, porter la moindre atteinte à votre modestie bien connue, mais je ne saurais vous dissimuler que plus j'examine notre œuvre, plus je la trouve grande, plus je la trouve remarquable, plus je la trouve sublime!

M. Montessuy. — C'est vrai!

Et chaque fois que je songe aux merveilles que nous avons accomplies, il me revient involontairement à la mémoire ces paroles d'Auguste: « J'ai pris Rome de brique, et je l'ai laissée de marbre. » (bravo! c'est ça, c'est ça!)

Appelés par une volonté impériale à l'administration de la grande cité lyonnaise, nous avons compris, messieurs, que notre premier devoir était une soumission absolue, aveugle, aux volontés du souverain qui nous avait élus, une déférence respectueuse pour l'homme en qui se reflète son autorité, c'est-à-dire le préfet, — et rejetant loin de nous cette indépendance qui n'est que de l'ingratitude, nous avons choisi pour devise ces simples mots dont l'heureuse concision résume tous les actes de notre administration: *Approbare semper, approver toujours!* (mouvement d'adhésion accentué.)

C'est grâce à cette sage subordination, mes chers collègues, grâce à cet esprit de discipline, que la ville de Lyon est arrivée à cet état de splendeur qui fait l'admiration des étrangers et l'envie des Marseillais. (sourires.)

Des conseillers municipaux plus parcimonieux, plus économes que nous des deniers publics auraient peut-être apporté des obstacles à cette transformation quasi miraculeuse de notre ville, — mais nous point. Nous mettant au-dessus de ces mesquines questions d'argent qui convenaient mal à la générosité de nos sentiments et à la largeur de nos vues (oui, oui), nous avons su montrer assez de grandeur d'âme pour ne jamais refuser un impôt ni un emprunt.

Les démolitions succédaient aux démolitions, — et nous approuvions; les constructions aux constructions, — et nous approuvions; les surtaxes, les centimes additionnels croissaient et se multipliaient, — nous approuvions encore, les emprunts s'échafaudaient sur les emprunts, — nous approuvions toujours...

Plusieurs voix. — C'est vrai, c'est vrai.

M. Bruneau. — Un moment pourtant, messieurs, je ne l'avoue pas sans quelque honte, un moment nous avons été pris d'une défaillance piteuse. — Devant le flot des emprunts qui montait, montait toujours, en présence du budget dont l'article *passif* prenait des proportions inquiétantes, nous avons hésité, et semblables au voyageur timide qui recule effrayé devant le chemin à parcourir, nous nous sommes demandé: — Si nous nous arrêtons-là?

C'est alors, mes chers collègues, que la voix auguste de notre souverain s'est fait entendre, relevant notre courage abattu et stimulant notre ardeur chance lante: — *Duc in altum*, s'est écrié l'empereur, conduisez votre barque dans la haute mer, allez toujours, ne vous arrêtez pas là, et rappelez-vous la phrase célèbre de Danton: — De l'audace, de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace. — Des emprunts, des emprunts, encore des emprunts, et toujours des emprunts. (applaudissements.)

Dociles comme toujours, mes chers collègues, à ces augustes encouragements, nous nous sommes jetés à corps perdu dans la voie qu'on nous indiquait, nous avons nagé à pleines brasses dans une mer d'emprunts. Aujourd'hui, j'ai la satisfaction de le constater, notre grande cité ne doit pas moins de soixante millions, et nos concitoyens en se promenant sur nos quais splendides et dans nos rues superbes, peuvent se dire avec un légitime orgueil: — Nous les avons bien payés! (très-bien, très-bien, c'est ça!)

Voilà, messieurs et chers collègues, voilà quelle est notre œuvre, que je n'avais pas tort en commençant, de qualifier de grande, de remarquable, de sublime!

Lyon régénéré au moyen de soixante misérables millions qu'il ne faudra guère plus de cinquante années pour payer.

Maintenant, que quelques esprits chagrins nous reprochent de n'avoir pas suffisamment mêlé l'utile

à l'agréable, de nous être moins préoccupés des intérêts matériels des habitants que du soin d'élever une statue à notre regretti et regrettable préfet M. Vaisse, si indignement calomnié.

M. Vidal-Galline. — Oui, mais ils l'ont payé cher. (rires nombreux d'approbation.)

M. Bruneau. — Que les voyageurs arrivant dans nos gares ne trouvent pas un omnibus où reposer leurs bagages, grâce au traité intelligent et prévoyant fait avec la Compagnie Lyonnaise, et qu'ils en soient réduits à prendre des voitures de remise d'autant plus chères qu'elles sont plus sales; — que les Lyonnais meurent de soif pendant l'été, à côté du Rhône et de la Saône, grâce au monopole de la Compagnie des Eaux... ce sont là, messieurs, de petits inconvénients jusques auxquels l'élévation de notre esprit ne nous permettait pas de descendre... *De minimis non curat pretor*, la Commission municipale ne s'occupe pas de ces sottises! (approbation.)

Aussi notre gloire resplendira-t-elle immaculée dans l'histoire du gouvernement personnel. — Si nous n'emportons pas dans la tombe la sympathie de nos concitoyens, nous aurons au moins pour nous consoler le vif enthousiasme que nous professons les uns pour les autres, et nous mériterons qu'on inscrive sur notre pierre tumulaire cette épitaphe héroïque:

Ci-git
La Commission municipale
Qui vota tout,
Approuva tout,
Emprunta tout,
Mourut vierge
D'opposition
Et martyre
De son dévouement.

Regrettée du *Courrier de Lyon*,
L. LECLAIR.

tre vos habitudes de flânerie, contre le goût exagéré que vous avez à ne rien faire ou du moins pas beaucoup plus.

Le soussigné ne voudrait pas, Messieurs, vous reprocher vos appointements, mais il est certain qu'un grand nombre d'entre vous ne gagnent pas l'argent qu'on leur donne, et ne rendent pas des services au pays pour douze mille francs par an : ce qui est d'un mauvais exemple pour les Sénateurs.

C'est dans cet état, Messieurs les Députés, c'est en suite des réflexions qui précèdent,

Que le soussigné se permet de vous adresser humblement la présente pétition, dont le but est d'obtenir :

1° Que vous soyez plus exacts aux séances de la Chambre ;

2° Que les membres présents ne se permettent pas de voter pour les membres absents, ce qui est une pratique déplorable ;

3° Qu'au lieu de perdre votre temps à des vœux, vous vous occupiez plus sérieusement des affaires pratiques et des intérêts matériels de vos commettants.

4° Que lorsque viendra la discussion du budget, vous ne partiez pas dans toutes les directions comme une volée de moineaux, et que vous demeuriez, au contraire, fermes à votre banc, bravant la canicule, pour épilucher, discuter, émonder, amender ce gigantesque budget de deux milliards trois cents millions, dans lequel se vident tant de poches ;

5° Que vous n'abusiez pas en conséquence des demandes de congé.

Quoi faisant, vous aurez bien mérité de vos électeurs et, — ce qui est moins important, vous obligerez

Votre très obéissant serviteur,

Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES

On dit que les chambres vont demander des comptes à M. Ollivier au sujet de l'affaire des capitulations qu'il a traitée avec l'Egypte, au détriment de nos nationaux, à ce qu'on assure.

Que voulez-vous ? quand on a capitulé avec sa conscience, on peut bien capituler avec un vice-roi.

Le même Ollivier a été assez maltraité au Sénat par son prédécesseur Baroche, sous l'œil d'Eugène Rouher.

Vous savez : la Baroche tarpienne est près du Capitole.

Napoléon III est, assure-t-on, guéri de son atteinte de goutte.

Cette affection tourmentait beaucoup l'empereur qui était très-faché d'avoir la goutte... au nez de ses courtisans.

MAUVAISES NOUVELLES

Il paraît que cette fameuse interpellation sur le saint-Gothard et le Simplon était tout uniment une manœuvre financière, une affaire d'agiotage.

C'est pour cela qu'on a tant parlé des suisses, et l'on sait que les... suisses, c'est signe d'argent.

En fait de questions sérieuses, nos honorables se sont beaucoup occupés de messieurs les assassins et de la façon de les guillotiner.

Est-ce que les représentants du peuple perdent la tête ?...

Un certain nombre de députés opposants, sont dans un fâcheux état de santé : MM. Bancel, Gambetta, Simon, et papa Raspail entre autres.

Voilà ce que c'est que de faire partie de la gauche *fermée* ; le manque d'air les fatigue sans doute.

Le cabinet a vu d'un mauvais œil le dépôt de la loi sur les aliénés proposée par M. Gambetta. Il demande à remettre la discussion à plus tard.

Nous comprenons parfaitement que cette loi intéresse le ministère.

Dernièrement, le prince Napoléon jouant au volant à Meudon, a fait éloigner les paysans accourus pour le voir.

Dam ! quand on joue au... volant, on ne tient pas à être remarqué.

FAUSSES NOUVELLES

Nous pouvons démentir le bruit qui a couru d'un dérangement survenu dans les facultés mentales de nos ministres, à cause de la chaleur.

L'état des cerveaux dirigeant la France n'a pas changé.

Décidément les pères conscrits ne peuvent avaler leur diminution de traitement. La nouvelle de cette réduction coïncidant avec la température actuelle fait craindre de nombreux cas d'hydrophobie dans ce grand corps si lumineux.

Dans les cercles bien informés, on assure que les orléanistes sont furieux contre Prévost-Paradol.

En apprenant la nomination de l'auteur de l'article du palefrenier, un ami des princes d'Orléans s'est écrié : Cette fois c'est le coup de l'étriller.

La Question des Maires

Je viens d'ouvrir un petit dictionnaire français que j'ai sous la main, et j'y trouve ceci :

Maire. — s. m. Premier officier municipal d'une commune.

Si messieurs du gouvernement et messieurs de la Chambre voulaient se donner la peine de réfléchir cinq minutes à cette petite définition qui est parfaitement exacte, — la question de la nomination des maires serait vite résolue au moyen du simple bon sens, et de la logique la plus élémentaire.

Maire. — premier officier municipal d'une commune.

Par conséquent la commune nomme sa municipalité, et la municipalité nomme son maire.

Voilà tout, ce n'est pas plus malin que ça, et il n'y a pas besoin de faire grande dépense de paroles et de salive pour arriver à une conclusion qui découle si naturellement qu'elle sortirait de la bouche d'un enfant au-dessous de sept ans.

Malheureusement le bon sens et la logique sont choses tellement antipathiques au gouvernement actuel, que depuis dix huit ans l'empereur Napoléon III — qui demeure aux Tuileries ou à St-Cloud, qui sur les quarante mille communes dont se compose la France n'en connaît pas quinze cents, — l'empereur Napoléon III a été le seul maire effectif des quarante mille communes de France.

Pendant dix-huit ans, et aujourd'hui encore, en dépit de la raison, de la grammaire et du dictionnaire, — le maire est devenu « le premier officier impérial d'une commune », — grâce au droit exorbitant, inouï, monstrueux, dévolu à l'empereur de nommer directement le maire, et de le prendre à son choix, soit au dedans, soit au dehors du conseil municipal.

Il nous a fallu subir ce contresens, ce barbarisme, comme tant d'autres choses, parce qu'il n'y a tel raisonnement qu'on ne puisse appliquer avec des gendarmes derrière ; — mais puisqu'aujourd'hui on remet la chose sur le tapis,

nous ne pouvons que dire au gouvernement et à la Chambre :

Lisez la définition, une fois, deux fois, trois fois :

« Maire, premier officier municipal d'une commune. »

« Maire, premier officier municipal d'une commune. »

« Maire, premier officier municipal d'une commune. »

Que si vous pensez malgré cela que le maire doit demeurer officier impérial, très-bien, amenez de nouveau vos gendarmes, — mais n'oubliez pas que les gendarmes passent et que la raison reste.

DEFILE DE LA SEMAINE

Deuxième et dernier acte des élections au conseil d'arrondissement dans notre ville, pendant les journées des 19 et 20 juin. Moins de votants que la première fois. — Résultat : trois conseillers élus avec 11 et 1200 voix. C'est maigre, très-maigre, et si la démocratie a fait passer tous ses candidats à Lyon, la majorité obtenue par eux est peu brillante.

Que voulez-vous ? tous les Français ne sont pas encore bien pénétrés de la gravité de leurs devoirs civiques. De loin en loin, pour nommer un député tous les six ans, pour voter un plébiscite tous les... 18 ans, on se dérange un brin, on consent à faire acte de présence près de l'urne, mais je crois que le suffrage universel veut être pris à doses légères, et que si le peuple était réuni dans ses comices — style noble — tous les six mois, par exemple, au bout d'un certain temps il ne se rencontrerait plus pour voter que le président du bureau et ses deux assesseurs.

Aussi, dans le cas où un gouvernement tiendrait à démolir le suffrage universel, le plus sûr moyen serait, non pas de le supprimer, mais au contraire, de multiplier les élections à propos de tout et de rien, de saturer de votes tous les citoyens, en un mot, de leur en « fourrer jusque-là », et nous démanderions à en être débarrassés.

Quelque temps de ce régime d'urnes et de bulletins à outrance, et vite, vite, nous démanderions à en être débarrassés.

Les Lyonnais qui se sont montrés si apathiques pour les élections aux conseils de département et d'arrondissement, se réservent, paraît-il, pour les élections au conseil municipal, qui auront lieu vers la fin de juillet, très-probablement.

Assurément, ce sera curieux et intéressant à tous les points de vue.

Dimanche et lundi derniers, on a beaucoup amélioré, à Lyon, la race chevaline et la foule s'est portée avec plus d'enthousiasme au Grand-Camp que dans les salles électoraux.

La plupart des épisodes, accidents ou incidents de nos courses sont connus : le sieur Jennings, éleveur anglais, améliorant son jockey à coups de cravache, plusieurs jockeys améliorés en tombant, quelques chevaux tellement améliorés, qu'en rentrant au pesage, ils pouvaient à peine se tenir, et que des soins énergiques étaient nécessaires pour qu'ils n'en crevassent point.

Les gens naïfs — j'en suis — saisissant mal de prime-abord le côté utile des courses, se demandent bien si une piste de 1800 ou 2000 mètres suffit pour montrer la vigueur et le mérite d'un cheval, et si trois minutes de galop prouvent que cette plus noble conquête de l'homme est vraiment bonne à autre chose qu'à faire gagner des paris ou à des poules au programme, — mais les vrais amateurs ont sans doute répondu à cela.

Ceux qui sont peu au courant des choses hippiques s'étonnent aussi qu'un prix de 20,000 francs et plus soit offert pour l'animal qui aura enjambé 2 kilomètres de course plate, alors qu'on accorde quatre ou cinq fois moins pour le cheval qui aura parcouru cinq kilomètres avec sauts de haies, sauts de rivière, sauts de murs, banquette irlandaise, etc., ce qui exige, semble-t-il, plus de vigueur et plus de fonds.

Il y a sans doute aussi des raisons pour cela.

Je connais encore des âmes simples qui regrettent de ne point voir instituer des courses ou des exercices pour l'amélioration des éleveurs ou propriétaires de chevaux. Il est certain que ces messieurs sont généralement plus laids que nature. Quand on entend parler du comte de... du baron... du duc de X, sportmen de première catégorie, on s'attend à trouver des personnages aussi remarquables par leur physique avantageux que par une tenue irréprochable de gentlemen. Ah ! ouiche ! entre ces messieurs et leurs palefreniers la distance est quelquefois si mince que le maître pâlit à côté du valet, et que l'on prendrait facilement le propriétaire d'une écurie célèbre pour son domestique. Il paraît que c'est le genre.

Bien entendu ces observations ne s'appliquent pas à nos gentlemen du crayon, qui pour la plupart sont ma foi fort bien, et éclipaient sans peine leurs collègues exotiques. — Nous ne pensons pas, par exemple, qu'il soit facile de rencontrer un plus bel homme que M. Steiner-Pons, et M. Londe à l'air infiniment plus distingué que le duc de... milton. — Ajoutons que ces messieurs faisaient avec beaucoup de bonne grâce les honneurs de leur turf, et il est regrettable que les sergents de ville n'aient pas pris sur eux modèle d'affabilité. — Ils auraient évité ainsi de bousculer avec autant de rudesse un spectateur dont le seul crime était de vouloir traverser la piste après le dernier coup de cloche. Sans doute ces bourrades portaient d'un bon naturel, et n'avaient autre but que de préserver l'imprudent d'une ruade de pur-sang... mais recevoir un coup de poing de sergent de ville, pour éviter un coup de pied de cheval, nous ne voyons pas le grand avantage.

Et les toilettes ? Du bleu, du blanc, du rouge, du rose, du gris, du vert, du jaune, de l'orange, de la soie, du foulard, de la mousseline, de la gaze, de la guipure, du Guantilly, du point d'Alençon, du point d'Angleterre, tout cela tailladé, ruché, torsadé, bouillonné, étalé sur les... croupes, mon Dieu, de cinq cents dames ou demoiselles, dont dix de jolies, trente de bien, soixante de passables, et quatre cents de moins... favorisées.

Et les équipages ? Cinq ou six tout au plus d'irréprochables, beaucoup d'une tenue médiocre, quantité de locatils ridiculement attelés et visant à un effet qui ne réussissait qu'à être grotesque.

Et les cocottes ! Peuh ! très-faibles ces dames ? Et quelles voitures, grands dieux ! Il paraît que nos beaux fils ne sont pas larges.

Maintenant parlons du gendarme.

Le gendarme, en vertu de sa consigne, a voulu faire prendre la file à la voiture du général comte de Palikao, — et la voiture du général comte de Palikao a passé malgré le gendarme, et le gendarme a été puni, dit-on, de quinze jours de salle de police, avec privation de certains droits à la retraite, pour s'être permis d'arrêter la voiture du général comte de Palikao.

Or de deux choses l'une : Ou la consigne du gendarme s'appliquait à toutes les voitures, y comprise celle du général Palikao, ce qui nous semble logique, — et c'est le général comte de Palikao qui devrait être puni ou blâmé pour avoir violé la consigne du gendarme.

Ou la consigne faisait une exception incroyable, exorbitante, en faveur de la voiture du général comte de Palikao, et dans ce cas, le général comte de Palikao devait arriver en uniforme et non pas en bourgeois, — afin que le gendarme pût le reconnaître ; car rien ne ressemble à un simple pékin comme un général sans chapeau à élaque ni passementeries, quand bien même ce général aurait vaincu le grand Magot en personne.

A ces divers points de vue, le gendarme ne nous paraît donc pas avoir mérité la punition rigoureuse qui lui a été infligée, et si cette punition était maintenue, ce ne serait plus de la discipline française, mais de la discipline chinoise.

On sait que les appointements de M. Viti, successeur de M. Duvernois à la rédaction en chef du *Peuple Français*, ont été fixés à 3,000 francs par mois, plus une voiture.

C'est un joli denier pour un journal qui ne fait pas ses frais.

Avec ça, disait un de ses anciens collaborateurs,

de l'Etendard, on n'aura pas besoin de demander : Comment Vintu?

Quelle différence voyez-vous entre une baladoire et une messe?

A la messe on entend l'Evangile, et à la baladoire on entend les pitres!

que voulez-vous, il fait si chaud!

NECTOR PÉRIE.

LES GRÈVES

Est-ce la chaleur qui échauffe toutes les têtes en ce moment et trouble partout les cervelles? Jamais les grèves n'ont été aussi nombreuses qu'aujourd'hui, jamais la redoutable question sociale qui nous étreint ne s'était présentée sous un jour aussi sombre.

Alors qu'il y a quelque temps, les hostilités étaient encore vagues entre le capital et le travail, alors que certaines concessions rétrogrades suffisaient presque toujours à amener une bonne entente, maintenant la guerre est plus franche, plus rudement menée par les patrons et les ouvriers.

Il est incontestable que des abus nombreux de la part des premiers ont amené l'explosion de haines dont chacun souffre actuellement. Le capital a fait, durant de longues années, sentir sa main de fer sur les travailleurs; il y a eu vraiment exploitation de l'ouvrier par certains industriels, peu humains, peu délicats, peu honorables. En face de ces situations souvent brillantes, de prospérité inespérée, on a trop publié cette impérieuse nécessité de l'augmentation des salaires, augmentation inévitable à la suite de l'augmentation des charges qui pèsent sous les formes sur les populations.

Un grand nombre de commerçants ou manufacturiers se sont plu à ne considérer dans l'ouvrier que la machine, à forger des écus, à tenir compte de ses besoins; tandis que les ouvriers se sont habitués à ne voir dans le patron que l'homme parvenant toujours à la richesse, malgré leur misère, sans se faire la moindre idée de la dépense d'énergie, de force de volonté et d'intelligence mises en œuvre pour arriver à ce résultat.

La l'antagonisme menaçant dont nous sommes les effets, antagonisme qui a produit les coalitions ouvrières, auxquelles tendent à répondre les coalitions de patrons.

En voici un exemple tout récent : A la suite d'une demande d'augmentation de salaires faite par les tisseurs de Lyon aux fabricants, ceux-ci ayant abouti dans une limite qui n'a donné satisfaction aux intérêts réciproques, des commissions se sont formées dans divers genres d'articles de fabrication pour faire maintenir les tarifs acceptés. Une association a réuni presque tous les tisseurs de la ville, association destinée à soutenir soit des grèves partielles, soit la bonne exécution des traités.

Les ouvriers tisseurs traitant les façonnés comme des armures, ont soumis à leurs fabricants de nouvelles demandes sur la justesse des salaires; il nous est difficile de nous exprimer, étant pas assez compétents pour cela. Les ouvriers prétendent que les tarifs ne sont pas en vigueur, les fabricants soutiennent le contraire, — chaque partie veut avoir raison. On a d'excellents motifs appréciables de la part des uns et des autres, mais les salaires spéciaux de la fabrique.

Bref, les ouvriers ont mis en interdit quelques maisons, et messieurs les fabricants ont été par une convention signée, s'engageant à ne plus donner du travail. Les autres fabricants s'étant mis d'accord également, il en ressort que l'interdiction prononcée contre une seule maison peut entraîner la suspension de tous les métiers, — 30,000 ouvriers sans ouvrage, sans compensation, toutes les industries relevant du tissage : le dévidage, l'ourdissage, le pliage, la fabrication des peignes, remises, cartons de soie, etc.

Certes, le moyen est radical, et semble un peu rude en ce sens qu'il peut priver de leurs moyens d'existence, pendant plus ou moins longtemps, des travailleurs qui n'en peuvent plus et sont tout disposés à gagner leur pain au point de vue libéral, au point de vue du droit et de la justice stricts, messieurs les fabricants sont sans reproche. Du moment que les ouvriers se coalisent entre eux, les patrons le peuvent faire, qu'elles que soient les conséquences qu'en puissent être les conséquences.

La lutte est donc engagée : mais avant d'arriver à des extrémités plus fâcheuses, on peut regretter que les moyens de conciliation n'aient pas été tentés en plus grand nombre. Nous sommes d'avis que les discussions sont faites pour éclairer, et il est déplorable que messieurs les fabricants, — d'après une note à nous communiquée par la commission ouvrière, — refusent de s'aboucher avec les tisseurs.

Il est certain que les fabricants entre eux s'accordent à se trouver fort raisonnables, et que les tisseurs, dans leurs réunions, sont persuadés de leur droit. Dam! ils ne rencontrent de contradiction ni les uns ni les autres.

Nous croyons donc que messieurs les fabricants devraient accepter plus fréquemment des entrevues avec les délégués des travailleurs : — l'entrevue commune du 2 décembre 1869 n'a-t-elle pas eu des résultats profitables pour tout le monde?

Pense-t-on que si des commissions mixtes se réunissaient de temps en temps, si les ouvriers avaient toute facilité de soumettre leurs réclamations, et les patrons toute latitude de les discuter; si des deux côtés on prenait la peine de s'éclairer mutuellement, on n'arriverait pas à une entente réciproque sans avoir recours aux coalitions et aux interdictions?

Dans tous les cas c'est aux patrons à donner l'initiative de la conciliation : leur instruction, leur intelligence, leurs conditions plus douces d'existence, leur font un devoir de chercher à rallier autour d'intérêts communs les ouvriers qui peuvent avoir pour excuse d'une irritation mal contenue, soit des excitations étrangères, soit un manque d'éducation première, soit cet instinct naturel d'envie de l'homme que sa position destine à ne jamais posséder contre celui qui possède beaucoup.

ADRIEN MONEY.

UN MONSIEUR DANS L'EMBARRAS

Nous avons reçu par la poste la fantaisie suivante qui repose sur un fait parfaitement sérieux et véridique. — Il nous a paru intéressant de l'insérer, afin de montrer quels singuliers moyens de conviction emploie la secte ultramontaine infatigable pour se créer des prosélytes.

Intéressé le 20...

On sait que M. l'abbé X., ancien desservant de M. de Z. de Y. où ses excentricités réjouissantes l'avaient recommandé à l'attention des titis, remercié enfin par l'administration diocésaine, a appelé à Rome de ce remerciement, et arrivé là-bas rouge de colère, d'une noble colère ultramontaine, en est revenu violet... oui violet, c'est-à-dire prêtre authentique, prêtre domestique de S. S. Pie IX : on dit que son latricle a deux glands de plus que celui de M. de Sorres. Jugez!

Avant que le nouveau dignitaire eût mis le pied sur le sol de France, la nouvelle avait parcouru le diocèse et y avait, comme l'expliquait éloquentement le *Courrier de Lyon* excité un enthousiasme universel. Quelle veste!... disaient les anciens condisciples du titulaire, appréciateurs impartiaux d'un mérite trop longtemps méconnu et même persécuté. Et confiants dans l'appréciation de leurs aînés plus forts qu'eux en histoire, les nouveaux venus répétaient en chœur avec une touchante unanimité : — Quelle veste?... Quelques-uns voulaient bien dire que cette lavure violette ajoutée à la soutane trop peu agrémentée de l'ex-cure, était la condamnation implicite de l'ingratitude administrative.

D'autres allaient même jusqu'à penser que de la part du pape c'était une manière indirecte de nous dire :

« Lyonnais, je ne suis pas content de vous; vous ne m'envoyez plus ni soldats, ni canons, ni adresse. Vous vous taisez quand toute la France sacerdotale se lève et me crie par dessus la tête de ses évêques : Tenez bon, vous êtes infatigable! Epargnez-moi votre silence et je vous épargnerai le violet, autrement je vous en habille tous. »

Mais toutes ces nuances timidement exprimées se fondraient dans une même et immense acclamation lorsqu'un ancien vicaire du nouveau Monsignor s'écria :

Messieurs, ne voyez-vous pas qu'un prêtre de garde-robe au devoir ne se dérobe pas? Et qu'il restera là-bas?

Hélas! il se trompait. Qu'est-ce qu'un monsieur de plus là-bas où tout est Monsignor? Comprennez-vous ce que ces trois syllabes ont de magique dans un pays où elles sont réservées aux seuls évêques? Monsigneur! S'endormir et se réveiller à ce bruit enivrant, ne sortit-il que de la bouche de Nanette, sa bonne, ou du gosier enroué de son perroquet! Quelle perspective! quel pied de nez à Messieurs les capitulaires!

Le navire qui portait de telles espérances n'a pas sombré en route. Monsigneur est revenu, Nanette de ses deux bras entrelacés lui a fait son premier arc de triomphe!

Nanette (en guise de harangue). — Monsigneur,

hier le chat a mangé mon serin; mais qu'importe, puisque vous revolez grand d'une syllabe et plus ultramontain que jamais. — Ah! monseigneur, j'ai bien prié...

Monseigneur. — Nanette, mon enfant, prie toujours, car j'ai une inquiétude.

Nanette. — Laquelle, Monseigneur? Quoi! déjà le poids des grandeurs?

Monseigneur. — Nanette, vois-tu cette malle? c'est là dedans que sont mes grandeurs; mais il ne suffit pas qu'elles y soient, il faut encore pouvoir les porter.

Nanette. — Monseigneur, je ne comprends pas. Est-ce que...

Monseigneur. — Tu ne comprends pas? Tu ne comprends pas qu'en apprenant mon triomphe, tous les gallicans, qui n'étaient que furieux à mon départ, vont devenir enragés? que les chanoines vont être pris de la danse de St-Guy et me refuser la permission de porter mes insignes? Tu ne comprends pas que le St-Siège soufflette le diocèse en ma personne, et qu'ils ne sont pas disposés à souffrir cette injure? que devant ma robe violette le taureau libéral blessé va bondir comme le taureau espagnol devant le drapeau écarlate du toréador? Tu ne comprends pas? Et à quoi me servirait donc d'être prêtre si ça ne devait pas les faire rugir? Ils rugiront, te dis-je, et je les vois déjà dans l'ombre agitant leurs griffes.

Nanette. — Si vous y tenez absolument, monseigneur, je le veux bien. Cependant hier M. le chanoine X. à qui j'ai fait part de votre dépêche en a ri de très bon cœur; il m'a prié de la lui laisser pour la montrer à d'autres qui, m'a-t-il dit, en riraient comme lui.

Monseigneur. — Que me dis-tu là, Nanette?

Nanette. — Qu'on ne rugit pas puisqu'on rit!

Monseigneur. — On rit! ah! on rit! Et tu aimes mieux ça, toi, et peu s'en faut que tu ne ries avec eux! Sais-tu bien?

Nanette. — Pardon, grâce, Monseigneur, je rugirai si vous voulez.

Monseigneur. — Ah! voilà que tu m'insultes!

Nanette. — Monseigneur préférez-vous que je rie?

Monseigneur. — Ni l'un ni l'autre. J'entends que tu m'obéisses : demain je marche derrière le dais en costume officiel. Ajuste à ma robe et à ma mosette les dentelles que voici.

Nanette. — Oh! Monseigneur, vont-ils rugir! Les belles malines! Dans les intervalles, monseigneur est-ce que je pourrai les mettre à mon honneur?

Monseigneur. Dépêche et nous verrons. (A part) Ah! ils rient les crabes ignorants, les assermentés les jansénistes, les hérétiques les vendus, ils rient? Eh bien rira bien qui rira le dernier demain à la procession je vais les éclabousser, les crever. A côté de leur hermine poudreuse je vais étaler, sans exequatur ma toge pontificale, à parements velours écarlate. Les ramollis, ils auront des éblouissements! ils s'enfuiront sang et eau! ils me mettront à l'index mais j'en appellerai à Rome.

Et il en a appelé, — et le Chapitre n'en rit plus. Du premier appel il est sorti prêtre. — Si du second il revenait Cardinal?

CANDIDE

MANUEL DE LITTÉRATURE

ou
l'Art de faire son petit potin dans le monde

DE LA POLEMIQUE.

Simple exemple :

Siècle terre-à-terre! Tes enfants n'ont plus de foi ni d'enthousiasme; à peine nos poètes modernes peuvent-ils ciselier un sonnet, tant leur muse a courtois haleine, et tant leur verve est courtoise, comme disait Marot. Ils ne se contentent plus de la céleste ambrosie, ils se vautrent dans le réalisme du breakfast. Décadence et prosaïsme! Tout devient bourgeois, voyez plutôt : Arthur de la Panne, le caudide poète des *Fleurs de mauve*, a des lunettes bleues; le divin compositeur du *Pompier de Sorrente* revêt des pantalons à pont, et enfin mon confrère Robinet, Robinet, l'élégant boulevardier, le spirituel courriériste ne porte-t-il pas des bretelles jaunes! N'est-ce pas navrant?

MOULIGNARD.

Courrier des Faubourgs

Quand on voit certains individus devenir subitement spirituels, on pourrait croire que vraiment l'esprit ne court pas les rues, comme on le dit, mais bien les ruisseaux. Je serais désolé que mon confrère de la *Gazette du Boudoir* prit cela pour lui; en le voyant s'exprimer assez perfidement contre ma modeste personnalité, je n'ai pu que sourire de la pénétration de ses attaques. M. Moulignard affirme que je porte des bretelles jaunes, le public a déjà fait justice de cette mauvaise plaisanterie, mais en supposant que cette accusation fût fondée, les révélations de M. Moulignard me porteraient à croire qu'il possède un pied à terre dans ma table de nuit pour si bien connaître les détails de ma vie privée. Néanmoins que mes lectrices se rassurent, je puis m'offrir le luxe de ne pas porter de bretelles, mes hanches me le permettent, sachez-le, monsieur Moulignard. Je laisse ces ignominies pour les gens qui, comme vous, ont passé leurs plus belles années dans des établissements orthopédiques, et qui sont, actuellement une source de fortune pour les bandagistes.

ROBINET.

Gazette du Boudoir.

Après avoir relu deux fois l'article de l'illustré

Robinet, j'ai fortement pincé ma blanchisseuse pour m'assurer que je n'étais pas le jouet d'un vain rêve. Peste! quelle furie, quel délire! Il paraît que j'ai touché juste en disant que les bretelles jaunes sont le plus bel ornement de mon confrère; je comprends qu'il lui ait été désagréable de voir révéler au public les couleurs de son ménage, mais j'étais loin de penser, qu'en faisant planer ces bretelles, — couleur serin, sur sa tête, — je l'irriterais à l'égal des animaux à cornes qui peuplent les arènes d'Espagne. M. Robinet se venge assez pitreusement en essayant d'insinuer que j'ai le corps aussi bossu qu'il a le caractère mal fait; à décharge de ces calomnies j'aurais plusieurs témoignages féminins qu'il serait peut-être immodeste à moi de produire; mais que l'élégant Robinet me permette de lui dire qu'il vaut mieux encore être une source de fortune pour son bandagiste, que d'être comme lui une source de faillite pour son tailleur.

MOULIGNARD

Courrier des Faubourgs

Tant que le sieur Moulignard s'est contenté de pa-ta-ger dans l'infatigable mare de ses insolences et de ses grossièretés, je ne me suis pas départi d'un calme dédain, mais aujourd'hui que cet égouttier des bas-fonds de la presse essaie de me jeter de sa boue, je me dois à moi-même et au public honnête qui me lit de me couvrir de ces outrages. Le sieur Moulignard, à la fin de son borborygme de prose, laisse clairement entendre que je suis un débiteur insolvable. A cela, je ne répondrai que ceci : Toutes les notes acquittées de mon tailleur sont déposées au bureau du journal, où chacun peut en prendre connaissance, de midi à 4 heures; l'edit Moulignard est fortement engagé à les vérifier en personne, et s'il veut en même temps apporter la note des insolences que je lui redois, je me charge de la lui acquitter sur le dos.

ROBINET

Gazette du Boudoir

Robinet annonce à l'univers qu'il vient d'exposer les notes de son tailleur au bureau de son journal et il a la gracieuseté de m'inviter particulièrement à cette exhibition intéressante; il n'oublie qu'une chose, c'est de spécifier le prix de l'entrée; si les enfants et les femmes grêlées ne paient que demi place, je pourrais offrir ce spectacle réjouissant à ma somnambule et aux fils de ma concierge, à la condition, toutefois, que Robinet nous montrera, comme apothéose, la note du marchand de bretelles. C'est tout ce que je puis concéder à cet ours, — de borne, — qui me fait naître dans un égoût collecteur; quant à moi je ne connais pas les lieux humides qui ont vu pousser ce champion malsain de la littérature, mais je sais que si l'on voulait écrire sa biographie, on n'aurait qu'à consulter les marchands de vins de son quartier, et à éplucher les liasses des écuries du journalisme où il s'est successivement remisé.

MOULIGNARD

Courrier des Faubourgs

Il me revient une anecdote assez drôle. C'était en 1830, je visitais le bagne de Toulon; je venais d'acheter une noix de coco sculptée à un jeune forçat, lorsque ce misérable me dit, en me remettant son travail :

— Monsieur, voudriez-vous bien rendre un service à un pauvre jeune poète ?

— En vérité, vous êtes poète, est-ce là le crime qui vous a conduit à la chaîne ?

— Non monsieur, je suis là pour avoir étranglé un de mes amis qui me demandait pour la 130e fois quelle différence il y a entre un tigre et une pomme cuite!

— Pauvre victime ! — Eh bien, monsieur, j'ai fait quelques poésies intitulées *Les Ankiloses de l'âme*. C'est écrit avec le cœur; vous qui êtes célèbre — (je vis qu'il me connaissait), — ne pourriez-vous me le publier ?

Je promis ma protection à ce malheureux, et un mois après les *Ankiloses* étaient imprimées, — à mes frais.

Or, voulez-vous connaître le nom de l'échappé de bagne qui a commis ces *Ankiloses*? — C'est l'infâme Moulignard.

ROBINET

Gazette du Boudoir

Un peu de statistique. Depuis six mois, on a constaté la disparition de dix jeunes filles, dans le quartier de Robinet.

Depuis six mois Robinet, fait chaque semaine, avec de crapuleux républicains, des orgies où le sang d'aristo coule à flots dans les crânes; on assure même qu'au dernier festin, ils ont bu une bouteille de sang de la Comète, ce qui prouverait que Robinet assassinait des sa plus tendre enfance.

MOULIGNARD

Courrier des Faubourgs

Mot de la fin. — Hier, dans un sentier écarté, j'ai marché sur Moulignard; me voilà du bonheur sur la planche!

ROBINET

ÉPILOGUE

Dans un cabaret à la mode : *Le Pomard*

Moulignard. — Excellent Pomard! A la santé Robinet!

Robinet. — A tes succès, Moulignard. Est-ce que ça a pris, les *Ankiloses*?

Moulignard. — Si ça a pris! L'éditeur fait un deuxième tirage de ce rossignol.

Robinet. — Toujours gobe-mouche, ce brave public!

Moulignard. — Allons, ma vieille, buvons à nos éreintements.

Robinet. — Délicieux Pomard! A la santé, Moulignard.

A. SPIC.

Chronique Théâtrale

Fermée pour cause de chaleur.

Pour tous les articles non signés

Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 5.

AU BAT D'ARGENT

GRANDE MAISON DE BLANC

TROUSSEAUX

LYON 9, Rue Impériale, 9 LYON

LAYETTES

GRANDE MISE. EN VENTE DE
TOILE, BLANC, LINGE DE TABLE, MOUCHOIRS, RIDEAUX, LINGE CONFECTIONNÉ, LINGERIE ET BONNETERIE

Profitant toujours des moments les plus favorables et opérant spécialement et avec d'énormes capitaux, sur les articles TOILES, BLANC et LINGERIE, cette Maison attire à elle toutes les bonnes affaires. Elle s'assure ainsi le double privilège d'obtenir des différences considérables sur les prix et de vendre *meilleur marché que qui que ce soit*, tout en garantissant la parfaite qualité des marchandises.

On ne saurait trop vivement engager les acheteurs à visiter ces assortiments uniques et à profiter des nombreux avantages que cette Maison ne cesse d'offrir.

Mise en Vente d'Affaires exceptionnelles en

GRANDS ET PETITS RIDEAUX, BRODÉS, BROCHÉS, GUIPURES
Occasions pour Ameublements de Maisons de campagne

Nota. — Tout achat fait dans les Magasins de la Grande Maison de blanc AU BAT-D'ARGENT, qui laisse le moindre regret, est ANNULÉ toute Marchandise qui a cessé de plaire est ECHANGÉE ou REMBOURSÉE, au gré de l'acheteur.

QUINA-VERMOUTH

Produit hygiénique, breveté s. g. d. g.

de **FILLION** neveu

MAISON FONDÉE EN 1825

Rue Gasparin, 5 et 9, LYON

Ce produit contient tous les principes toniques du QUINQUINA et constitue en outre un excellent fébrifuge. Composé de plantes saluaires, il forme aussi un excellent appétitif.

Exiger le cachet sur la bouteille, et sur l'étiquette la signature de **FILLION** neveu.

JAMBONS STRASBOURG

MAISON LOBSTEIN

Les soins constants des salaisons et du fumage des jambons de cette maison, lui ont acquis une réputation méritée. Seule, elle offre à la consommation, à partir du mois de mai, des Jambons salés en glacière, d'une qualité incontestablement supérieure à ceux préparés dans les mois d'hiver, dont la conservation pour la vente d'été ne réussit pas toujours.

SE TROUVENT

Dans les principales Maisons de Charcuterie et de Comestibles de Lyon
Chaque Jambon porte le nom **LOBSTEIN** Strasbourg

CONSERVATION DE LA VUE Nous engageons les personnes dont la vue est fatiguée par le travail ou affaiblie par l'âge, à s'adresser directement à **M. Michel CAN**, opticien, 20, RUE TERME, près les Terreaux. (112)

BEAUTÉ des Mains, du Visage. — Guérison des Gerçures, Pellicules, etc. par l'emploi de la **CRÈME SIMON**
Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefaçons. (24-0)

VOULEZ-VOUS un Portrait joignant à une **Ressemblance garantie** tous les perfectionnements artistiques dont la photographie est susceptible? Allez chez

TERRISSE PÈRE & FILS
1, Place des Cordeliers, 1
LYON (26-0)

LA SILENCIEUSE



MACHINES A COUDRE
BRODEUSES, BOUTONNIÈRES
de tous systèmes
pour Familles et Ateliers
garanties de 1 an à 5 ans, de 80 f. à 430 f.

Maison de gros et détail

J.-P. MOLLIÈRE

Rue Impériale, 61 et 63, Lyon

Plusieurs médailles d'or (82 12)

30 ANS DE SUCCÈS

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Infaillible **PENDANT LES CHALEURS**
contre les Indigestions, les Maux d'Estomac, de Nerfs, de Tête et contre la Diarrhée. — C'est un préservatif puissant contre les Affections cholériques.

Moyennant quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée ou non, on obtient la boisson la plus agréable, la plus saine, la plus rafraîchissante et la moins coûteuse dont on puisse se servir.

En flacons de 2 et 4 fr. (avec l'instruction), portant le cachet de l'inventeur, **H. de Ricqlès**, cours d'Herbouville, 9, à Lyon.

Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines. Exiger sur les flacons la signature de **H. de Ricqlès**. (126)



HERNIÉS Sans opération, guérison prompte et parfaite garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin de la faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 1. (58-13)

ELIXIRS PUY

N° 1 et N° 2

L'Elixir N° 1 guérit radicalement toutes les maladies de poitrine, d'estomac, aigreurs, crises, crampes, gastrites, vomissements, crachements de sang, perte d'appétit, oppression et maladies intestinales, guérit aussi les enfants par l'expulsion des vers.

L'Elixir N° 2 est un dépuratif puissant pour purifier le sang de toute acreté et humeur, tels que rhumatismes de toute nature, dartres vives et de la peau, maladies secrètes, anciennes et contagieuses, sans laisser aucun reste du virus.

Dépôts principaux chez **PUY**, inventeur, rue Neuve-des-Charpennes, 41, il reçoit tous les jours de 3 heures à 8 heures du soir, — chez **VILLOUD**, son gendre, herboriste, petite rue de Cuir, 40 (Croix-Rousse), — **PUY** fils, herboriste, rue Sully, 51 (Brotteaux) — **DECHENAUX**, pharmacien-préparateur, rue Ferrandière, 42, — **DUCLoux**, herboriste, rue de l'Angile, 1.

On peut s'en procurer chez tous les pharmaciens et herboristes et dans toute la France. — En flacons de 2 f., 3 f. 50 et 6 f.

SOMMIERS-MODELES

Couchems économiques, n°s s. g. d. g. (Albums-Tarifs)

LAURENT, Fabricant

QUAI TILSITT, 6 | QUAI St-ANTOINE

LYON

Magasin de vente à Paris, AU PETIT St-THOMAS, 33, rue du Dr

MAGASINS

CHAPELLERIE

LES PLUS VASTES DE FRANCE
Tout le passage de l'Argue compris entre la rue de l'Impératrice, 80 et la rue Centrale, 43. LYON

Maison **RIVIER** sœurs

A cause des grandes Chaleurs

Assortiment immense et spécialité de Chapeaux de paille en tous genres. Choix vraiment extraordinaire de Chapeaux palmier et Panamas. Manille dans des conditions surprenantes. Chapeaux de paille depuis l'article 0,90 jusqu'au véritable Panama de 15 fr. CENT MILLE CHAPEAUX LANCÉS BORD A 15 fr. Centimes

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU

Aiguës ou chroniques les plus rebelles

Dont le traitement aurait été infructueux

Guéries RADICALEMENT par le **ROB-SAVARES**

PERFECTIONNÉ

Dépurato-tonique, Régénérateur du Sang et des Humeurs

Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels

Expéditions par correspondance

S'adresser à M. **TOUSSAINT**, chimiste, pharmacien

de 1^{re} classe,

Rue Plazay, 12, au premier étage, près de l'Hôtel

de-Ville, à Lyon.

Allée de traverse, rue de l'Arbre-Sec, 9.